

### Achat d'une camionnette- Service d'incendie

La municipalité a fait l'achat d'une camionnette GMC Sierra 2012 afin d'être aux normes du service incendie.

### Règlements d'urbanisme

Le Conseil a adopté trois projets de règlements d'urbanismes qui sont présentés dans ce numéro.

### Demande de dérogation mineure - lot 3 582 394

Le Conseil municipal a accepté une demande de dérogation mineure afin que le propriétaire puisse agrandir son bâtiment commercial avec une marge de recul arrière de 0,68 m alors que la réglementation en vigueur exige une marge de recul arrière minimal de 2 m dans la zone M-8

### Politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail

Le Conseil a adopté une politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail. La Loi sur les normes du travail prévoit l'obligation pour tout employeur d'adopter et de rendre disponible une Politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité ou de la violence au travail, ainsi qu'à responsabiliser l'ensemble de l'organisation en ce sens.

### Projet d'ensemble immobilier- lots 4 106 820 et 3 581 838

Un projet d'ensemble immobilier pour les lots 4 106 520 et 3 581 838 a été accepté par le Conseil, soit la construction de deux immeubles à logement. L'approbation préalable faite par le comité consultatif urbanisme a été entérinée.

Notez que ce conseil en bref est un résumé des minutes du procès-verbal. Il n'a aucune valeur légale.

**Prochaine réunion de  
votre conseil municipal:  
Mardi 2 juillet 2019  
19h30**

### Dans ce numéro :

<b>RAPPORT DU MAIRE</b>	<b>2-3</b>
<b>TOURNOI DE BALLE-MOLLE</b>	<b>4</b>
<b>AVIS PUBLIC</b>	<b>5-6</b>
<b>CARROUSEL GRC</b>	<b>7</b>
<b>CERCLE DES FERMIERES</b>	<b>8</b>
<b>PISCINE</b>	<b>8</b>
<b>JARDINS COMMUNAUTAIRES</b>	<b>8</b>
<b>BIBLIOTHÈQUE</b>	<b>8</b>
<b>MÉNAGE DES FOSSÉS</b>	<b>8</b>
<b>CLUB LIONS FÊTE DE LA ST-JEAN</b>	<b>9</b>
<b>LOISIRS</b>	<b>10</b>
<b>DÉFI DES 4 VERSANTS</b>	<b>11</b>
<b>5 À 7 CORPO</b>	<b>11</b>
<b>ORGANISMES</b>	<b>12</b>

<b>MUNICIPALITÉ</b>	<b>HORAIRE D'ÉTÉ ET CONGÉ DE LA ST-JEAN</b>
---------------------	---------------------------------------------

Heures d'ouverture du bureau municipal  
(saison estivale du 24 juin au 1er septembre):

Lundi au jeudi: 8 h 30—12 h    13 h—16 h 30    Téléphone: 418-387-2534  
Vendredi: 8 h 30 –12 h

Site internet: [www.st-elzear.ca](http://www.st-elzear.ca)

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé le 24 juin et le 1 juillet pour le congé de la St-Jean et la Fête du Canada

**RAPPORT DU MAIRE CARL MARCOUX  
SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA  
MUNICIPALITÉ DE ST-ELZÉAR**

Présenté en séance régulière le 3 juin 2019

*Membres du Conseil municipal, citoyens et citoyennes contribuables de la Municipalité de Saint-Elzéar,*

*Conformément à l'article 176.2.2 du code municipal, je vous fais rapport sur la situation financière de notre municipalité.*

## **1. LES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2018**

Je vous présente, dans le tableau qui suit, l'état au 31 décembre 2018 des activités financières de la Municipalité de Saint-Elzéar.

Municipalité de Saint-Elzéar	
Revenus	3 416 521 \$
Charges	3 268 865 \$
<b>Excédent de fonctionnements avant affectations</b>	<b>147 656 \$</b>
Conciliation à des fins fiscales	(64 916) \$
<b>Surplus net de l'exercice</b>	<b>82 740 \$</b>
Surplus accumulés	1 073 754 \$

Le surplus accumulé est composé, en autres, de fonds réservés qui servent à pallier des dépenses prévisibles dans le futur. Voici un résumé des fonds réservés

Surplus accumulés affectés	
Aqueduc et égout	268 325 \$
Matières résiduelles	76 470 \$
Centre communautaire	10 097 \$
Équipements municipaux	22 587 \$
Acquisitions et rénovations immobilières	86 672 \$
Divers	284 611 \$
<b>Total surplus accumulés affectés</b>	<b>748 762 \$</b>

## **2. LE RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Les états financiers 2018 de la municipalité ont fait l'objet d'un audit par Blanchette Vachon, s.e.n.c.r.l. Selon les commentaires émis dans une correspondance accompagnant le rapport financier, les états donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Saint-Elzéar au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice lu à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### 3. L'ENDETTEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Au 31 décembre 2018, la dette à long terme de la municipalité de Saint-Elzéar, qui se chiffrait à 5 877 367 \$, se répartit comme suit :

	2018			2017		
	St-Elzéar	MRC	Total	St-Elzéar	MRC	Total
<b>Endettement total</b>	<b>5 653 573 \$</b>	<b>223 794 \$*</b>	<b>5 877 367 \$</b>	<b>5 071 552 \$</b>	<b>293 986 \$*</b>	<b>5 365 538 \$</b>
<b>Dette per capita</b>	<b>(2490 hab.) 2 271 \$</b>	<b>90 \$</b>	<b>2 361 \$</b>	<b>(2 450 hab.) 2 070 \$</b>	<b>120 \$</b>	<b>2 190 \$</b>

\*Site du Centre régional de gestion des déchets : 100 %

### 4. LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, je vous présente la rémunération des membres du conseil municipal en 2018 :

	Rémunération	Allocation	Total
<b>Maire</b>	<b>10 013 \$</b>	<b>5 007 \$</b>	<b>15 020 \$</b>
<b>Conseillers</b>	<b>3 338 \$</b>	<b>1 669 \$</b>	<b>5 007 \$</b>

### 5. CONCLUSION

Chère concitoyenne, cher concitoyen,

Je tiens à vous remercier de partager vos idées et vos suggestions d'améliorations avec les membres de votre conseil municipal. Même si elles ne se réalisent pas immédiatement, elles tracent la voie à une réflexion qui profitera à toutes et à tous.

Comme les projets sont nombreux dans la municipalité et que des choix sont à faire, soyez assurés que les membres du conseil ont comme priorité de maintenir un compte de taxes qui tient compte de la capacité à payer des contribuables tout en fournissant des services de qualité et au meilleur coût possible.

Je remercie tous ceux et celles qui ont travaillé au bon fonctionnement de la municipalité : membres du conseil, membres du service incendie, membres des comités : urbanisme, bibliothèque, loisirs, Mont-Cosmos, plan de développement local et les employés municipaux. Je remercie également tous les groupes communautaires et leurs nombreux bénévoles.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants et je les invite à participer à la vie communautaire de Saint-Elzéar. J'invite également tous les citoyens à consulter le site internet de la municipalité au [www.st-elzear.ca](http://www.st-elzear.ca)

**Merci à vous, Elzéaraises et Elzéarois de faire de Saint-Elzéar une MUNICIPALITÉ À VOTRE PORTÉE.**

Le maire  
Carl Marcoux

## ORGANISME

## TOURNOI DE BALLE - FÊTES DE CHEZ NOUS

### Un rappel concernant l'inscription à notre tournoi de balle.

Voici les capitaines pour les rues. Nous vous invitons à communiquer avec eux si vous êtes intéressés à jouer.

Samuel Gosselin	418-389-5281	Rue des Fontaines et Grands Ducs
Nicolas Giroux	418-230-9298	Rue Des Marais et de la Coulée (2)
Gaétan Drouin	418-389-9075	Ave Principale et des Cèdres
Marc-André Nadeau	418-209-3762	Rue des Pionniers et Beauséjour
Jean-François Dion	418-209-3394	Ave du Château, de la Tour
Serge Lehoux	418-387-1523	Rue du Verger et des Rosiers
André Gagné	418-389-6909	Rue du Palais
François Nadeau	418-998-0108	Rue du Manoir
Michael Morin	418-209-7460	Rue du Baron
Frédéric Blais	418-387-5762	Rang Ste-Anne
André Gosselin	418-387-6495	Rue des Érables



Une nouvelle équipe se joint à notre tournoi, soit celle des pompiers de notre Service incendie, contactez Alexandre Bédard au 418 387-2534 poste 104 pour vous inscrire.

Pour les rues qui n'ont pas de capitaine, vous pouvez contacter :Michael Morin au 418-209-7460, Patrice Bourré 418-369-9330 ou Nancy Carrier au 418 209-1521

Au plaisir de vous y voir !!!!

Le comité des Fêtes de Chez Nous

## VIE CITOYENNE

## RÈGLES DE BON VOISINAGE

Avec l'arrivée de l'été, nous en profitons pour faire un rappel des règles de bon voisinage:

- 1- Prière de vous informer auprès de la municipalité pour faire éclater des feux d'artifices. Un permis vous sera remis afin d'autoriser la tenue de ces feux. Il serait également recommandé d'aviser vos voisins que ceux-ci auront lieu (pour éviter toute surprise ou pour leur faire profiter de ce beau spectacle).
- 2- Il est recommandé de NE PAS faire la tonte de votre pelouse le dimanche, par respect pour ceux qui évitent de le faire cette journée (principalement dans le secteur urbain)
- 3- La Municipalité vous invite à entretenir votre terrain de façon régulière. Cela donne une belle image à notre municipalité pour ses visiteurs et ses résidents.
- 4- Selon le règlement sur la Qualité de vie, il est demandé de diminuer le son de la musique et de vos invités lors de rassemblements familiaux et sociaux.

Merci de contribuer à un voisinage paisible dans votre municipalité!



## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le projet de règlement 2019-249 Modifiant le règlement de zonage 2007-115 concernant l'ajout de normes applicables aux abris d'auto permanent, à l'agrandissement de la zone RA-20 ainsi que diverses normes d'implantation.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le conseil municipal a adopté, lors d'une session tenue le 3 juin 2019, un projet de règlement 2019-249 modifiant le règlement de zonage 2007-115 concernant l'ajout de normes applicables aux abris d'auto permanent, à l'agrandissement de la zone RA-20 ainsi que diverses normes d'implantation.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 2 juillet 2019, à 19 h00, à la Salle du Conseil, située au 707, avenue Principale à Saint-Elzéar.

L'objet de cette assemblée est d'expliquer aux personnes intéressées le projet de règlement qui consiste à :

- Ajouter de normes applicables à un abri d'auto permanent
- Agrandir la zone RA-20
- Modifier les normes applicables à la zone RA-20
- Modifier les conditions minimales d'implantations des ensembles immobiliers

Le maire, M. Carl Marcoux, présentera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 597, rue des Érables, à Saint-Elzéar, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 du lundi au vendredi.

Donné à Saint-Elzéar, le 10 juin 2019

Mathieu Genest

Directeur général  
Secrétaire-trésorier

Pour des raisons de respect de son voisinage, la municipalité demande aux citoyens de faire une demande d'autorisation pour allumer des feux d'artifice, tel que le stipule l'article 6.23 du règlement sur la Qualité de vie:

**6.23 FEU D'ARTIFICE** Il est interdit d'allumer, de faire allumer ou de permettre que soit allumée une pièce pyrotechnique (incluant feu d'artifice et pétard) sans avoir obtenu une autorisation de la municipalité.

C'est avec les gestes de chacun, qu'ensemble nous créons un milieu de vie agréable.

Contactez-nous au 418 387-2534



## **AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

Aux personnes intéressées pour les projets de règlements no 2019-250 et 2019-251

**AVIS PULIC est donné de ce qui suit :**

Le conseil municipal a adopté, lors d'une session régulière tenue le 3 *juin 2019*, un projet de règlement n° **2019-250** modifiant le Règlement de construction n° 2007-117. Ce règlement vise le territoire desservi par le réseau d'égouts de la municipalité.

L'objet de cette assemblée est d'expliquer aux personnes intéressées le projet de modification du Règlement de construction lequel vient modifier les dispositions relatif aux exigences pour la protection contre les refoulements d'égout.

**AVIS PULIC est donné de ce qui suit :**

Le conseil municipal a adopté, lors d'une session tenue le 3 juin 2019, un projet de règlement **2019-251** modifiant le règlement de zonage 2007-115 concernant un règlement de concordance relatif à la modification du facteur d'usage G utilisé pour le calcul des distances séparatrices relatives aux odeurs.

L'objet de cette assemblée est d'expliquer aux personnes intéressées le projet de règlement qui consiste à modifier le **tableau G : Facteur d'usage de l'annexe 2 : Méthode de calcul et paramètre de distance séparatrices entre les installations d'élevage et certaines immeubles non agricoles**

Il s'agit d'un projet de règlement de concordance (relatif à la modification du facteur d'usage G utilisé pour le calcul des distances séparatrices relatives aux odeurs) tenant compte d'une modification au schéma d'aménagement et de développement révisé. Ce projet ne contient donc pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation pour les règlements 2019-250 et 2019-251 aura lieu le 2 juillet 2019, à 19 h00, à la Salle du Conseil, située au 707, avenue Principale à Saint-Elzéar.

Le maire, M. Carl Marcoux, présentera les projets de règlement ainsi que les conséquences de leur adoption et entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

*Ces projets de règlement sont disponibles pour consultation au bureau municipal situé au 597, rue des Érables, du lundi au vendredi de 8 :30 à 12 :00 ainsi que de 13 :00 à 16 :30.*

Donné à Saint-Elzéar, le 10 juin 2019

# SPECTACLE DU CARROUSEL DE LA GRC



**DATE:** 23 juin 2019

**HEURE:** Dès 13 h 00

**ENDROIT:** terrain de soccer

Un évènement à ne pas manquer! Vous pourrez admirer une parade de plus de 30 chevaux. Vous êtes attendus dès 13h, le chansonnier Ti-Jules fera une prestation qui sera suivi, dès 16h par la parade du Carrousel de la GRC. Par la suite, d'un souper hot-dog, du traditionnel feu de joie et de feux d'artifice organisé par le Club Lions de Saint-Elzéar. Boissons rafraichissantes et collations pour les enfants seront en vente sur place.

**L'entrée est gratuite!**

**Le comité des Fêtes de Chez nous et le Club Lions Saint-Elzéar**

ORGANISME	<b>CERCLE DE FERMIERES</b>
-----------	----------------------------

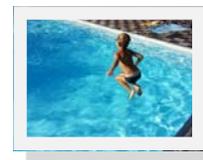


## PROCHAINE RÉUNION

C'est la dernière réunion de l'année du Cercle des Fermières de St-Elzéar. Notre réunion aura lieu **mercredi le 19 juin 2019 à 19h30**, à la salle du bas au Centre Communautaire. C'est le renouvellement de la cotisation pour l'année 2019-2020, apportez votre argent. Nous parlerons d'élection et de voyage. C'est un rendez-vous.

LOISIRS	<b>PISCINE</b>
---------	----------------

L'ouverture de la piscine est prévu pour mardi le 26 juin. L'horaire, pour les cours de natation et les bains libres, est disponible sur le site Internet de la municipalité. Suivez-nous sur la page Facebook des Loisirs Saint-Elzéar pour connaître les dernières nouvelles concernant la piscine.



VIE CITOYENNE	<b>JARDINS COMMUNAUTAIRES</b>
---------------	-------------------------------



Nous vous attendons samedi, le 15 juin prochain dès 9h pour la plantation de nos jardins communautaires au casse-croûte Elzcafé. Venez partager avec nous votre passion et rencontrer des gens plein d'énergie pour la nouvelle saison.



Nous vous attendons!



LOISIRS	<b>BIBLIOTHÈQUE - HORAIRE D'ÉTÉ</b>
---------	-------------------------------------

Quelques nouveautés ce mois-ci:  
Maudites vacances! Cynthia Maréchal  
Tu peux toujours rester Valérie Chevalier  
Reconnexion, la 3e visite au Why Café John P. Strelecky

### Horaire d'été

Prenez note que l'horaire d'été débutera le mardi 2 juillet prochain jusqu'au 6 septembre inclusivement. La bibliothèque sera fermée tous les vendredis. Le dernier vendredi sera donc le 28 juin. Nous vous souhaitons un très bel été et de belles vacances!



VIE CITOYENNE	<b>GRAND MÉNAGE DES FOSSÉS</b>
---------------	--------------------------------



Nous tenons à remercier sincèrement tous les bénévoles qui ont participé à la corvée des ménages de fossés, le 26 mai dernier. Des prix de présence ont été attribués parmi les bénévoles, voici les gagnants: Mathieu Bernier, Noémie Bernier,; deux certificats-cadeaux d'une valeur de 25\$ chacun, offert par les Jardins d'Élisabeth. Lily Tremblay: une paire de billets pour le groupe KAÏN présenté par les Fêtes de Chez nous. Frédéric Tremblay: un chèque cadeau de la clinique d'ortho. S. Bélanger d'une valeur de 80\$ Merci encore une fois et à l'an prochain!



ORGANISME

## CLUB LIONS - FÊTE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE



Dimanche, le 23 juin au terrain des Loisirs, tout de suite après la spectacle du Carrousel de la GRC, début du Party hot-dog avec musique d'ambiance.

17h30 à 19h30 Jeux et animation pour enfants en collaboration avec les moniteurs du camp de jour

21h00: Mention honorifique pour les sœurs Berthiaume.

21h15: Feu de joie et musique avec **Étienne Dupuis**



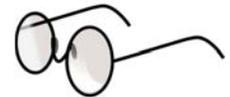
23h: Feux d'artifice



**Les Lions vous attendent en famille avec votre sourire!!!**

Une famille dans le besoin de Saint-Elzéar ayant trois jeunes enfants d'âge scolaire et chacun ayant besoin d'une paire de lunettes. Le Club Lions est allé voir Martin Breton, principal actionnaire de la clinique visuelle Les Audacyeux et il a accepté de fournir gratuitement une paire de lunette à chacun des enfants.

*Merci à M. Breton et à la clinique les Audacyeux pour leur très grande générosité.*



Vie citoyenne

## AVIS À TOUTE LA POPULATION

La saison estivale est celle où notre consommation d'eau est la plus importante. Plusieurs activités nous amènent à utiliser de l'eau:

- Nettoyage de la voiture
- Arrosage des pelouses, des plantes et du jardin
- Lavage des vitres et grand ménage
- Jeux d'eau pour les enfants
- ...

La Municipalité souhaite tout de même vous demander une certaine vigilance tant qu'à l'utilisation de cette ressource épuisable.

**Prenez note qu'il est INTERDIT de remplir votre piscine avec l'eau du réseau.**

Pour les nouveaux aménagements paysagers (pelouses et plates bandes), prière de respecter les périodes en dehors des heures de pointe pour arroser (entre 20h et minuit).

Le bac de récupération d'eau de pluie est un excellent moyen d'économiser l'eau tout en ne négligeant pas nos plantes et légumes.

Aidez-nous à faire la différence.



LOISIRS	CAMP DE JOUR
---------	--------------



Avis aux parents des enfants inscrits au camp de jour: N'oubliez pas de consulter le guide du parent disponible sur le site Internet de la municipalité : <http://st-elzear.ca/citoyens/sports-loisirs/>

Vous devez compléter la dernière page du guide avant le début du camp de jour. Vous pourrez remettre cette feuille lors de la première journée du camp de jour.

Les moniteurs ont très hâte de rencontrer vos enfants. Une programmation colorée vous attends !

Prenez note qu'il y aura une soirée d'informations pour les parents le **18 juin dès 18h30** au Centre de Loisirs. Vous pourrez prendre connaissance du guide du parent, des procédures et de nouveautés. Vous pourrez également rencontrer quelques moniteurs.

LOISIRS	CAMP DE JOUR - CONSIGN-O-TON
---------	------------------------------

Le consign-O-ton aura lieu le vendredi, 5 juillet en avant-midi. Les moniteurs, enfants, parents et personnes disponibles iront frapper à vos portes afin d'amasser les canettes, bouteilles de plastique et de verre consignées.

Nous sillonnerons les rues du village et quelques rangs seront sollicités selon le nombre de bénévoles que nous aurons. Si vous habitez dans un rang, il serait apprécié que vous veniez porter vos consignes au Centre de Loisirs située au 790, avenue des Loisirs en avant-midi. Soyez généreux pour nos jeunes!

Nous demandons également la collaboration des parents et autres personnes désirant nous aider en voiture et/ou avec une remorque. Cela faciliterait le travail des bénévoles.

LOISIRS	PROGRAMMATION D'ÉTÉ 2019
---------	--------------------------

Nous vous rappelons qu'il est encore temps de vous inscrire aux différentes activités. Voici le lien pour l'inscription en ligne:

<http://st-elzear.ca/citoyens/sports-loisirs/>

**Date limite d'inscription: 30 juin 2019**



Vous pouvez également consulter notre programmation sur notre site Internet ou communiquer avec nous au 418 387-2534 poste 104

VIE CITOYENNE	LUMIÈRES DE RUE
---------------	-----------------

Vous pouvez nous signaler les lumières de rue qui sont défectueuses ou brûlées. Contactez -nous au 418 387-2534 ou en nous laissant un message sur la boîte vocale en dehors de nos heures d'ouverture.

Merci de votre précieuse collaboration!



ÉVÈNEMENT	DÉFI DES 4 VERSANTS
-----------	---------------------

*Défi des 4 Versants le 21 septembre 2019*



**INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE DÈS MAINTENANT:**  
<https://jikko.ca/fr/evenement/defi-des-4-versants-2019>

5 À 7 CORPO
-------------



Les membres du comité Développement Saint-Elzéar tiennent à remercier tous les participants présents au 5 à 7 Corpo du 5 juin dernier. Nous tenons également à remercier les entreprises agroalimentaires qui ont servi des bouchées et des cocktails tout au long de la soirée. L'activité de réseautage a permis aux entrepreneurs et gens d'affaires de créer des liens et de promouvoir leurs services. L'enthousiasme et l'implication des participants ont contribué à faire de cet événement un franc succès.

À une prochaine édition!



597, rue des Érables  
Saint-Elzéar, Qc  
G0S 2J1

Téléphone : 418.387.2534  
Télécopie : 418.387.4378  
Courriel: administration@st-  
elzear.ca

Fondée en 1835, la municipalité de Saint-Elzéar croît avec un dynamisme hors pair. Entreprenariat beauceron, production agricole et festivités font de Saint-Elzéar un lieu où les affaires et les gens se rencontrent. L'Observatoire du Mont-Cosmos offre un panorama et des sentiers pédestres qui en mettent plein la vue. Les activités culturelles et sportives pour les jeunes et moins jeunes font de la municipalité un endroit où il fait bon d'y vivre. Bienvenue Chez Nous !  
Visitez-nous au: [www.st-elzear.ca](http://www.st-elzear.ca)



## TEL-ÉCOUTE du Littoral ouvert tout l'été

Vous ressentez le besoin de parler à quelqu'un ? Vous vivez une période difficile ?  
Les écoutant(e)s de Tel-Écoute sont là pour vous offrir une oreille attentive...  
Parce que la souffrance ne prend pas toujours des vacances...

**HORAIRE ESTIVAL**  
7 jours sur 7, 24h / 24

**GRATUIT ET CONFIDENTIEL**

Sans frais pour L'Islet, Montmagny, Bellechasse,  
Lotbinière, Nouvelle-Beauce : 1-877-559-4095

Lévis et autres provenances : 418-838-4095

**L'ARTERRE**  
Accompagner · Jumeler  
en Chaudière-Appalaches

**59 PROPRIÉTAIRES**  
**46 ASPIRANTS QUALIFIÉS**  
**5 JUMELAGES EN COURS**

Rejoignez-vous à la banque de candidats!  
Jessica Leclerc, agente de maillage  
418 248-6781

L'ARTERRE est un service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et producteurs sans relève identifiée ou encore propriétaires de terres et/ou de bâtiments agricoles. Ce service vous est offert par votre MRC.